

Feuille d'information



*Bois-de-Lessines,
Deux-Acren, Ghoy,
Houraing, Lessines St-
Pierre, Lessines St-Roch,
Ogy, Ollignies,
Papignies, Wannebecq*

N° 2024/23

www.doyennedelessines.be

SEMAINE DU SAMEDI 1^{ER} JUIN 2024
AU VENDREDI 7 JUIN 2024

Messes dominicales

Solennité du Saint Sacrement

Samedi 1^{er} juin 2024

- 16h00 **Ghoy** : Messe
- 17h15 **Saint Roch** : messe pour Angelo et Silvano DA ROLD
- 18h00 **Houraing** : Messe
- 18h30 **Bois-de-Lessines** : Messe pour un défunt (à la Cure, place 15)

Dimanche 2 juin 2024

- 09h00 **Deux-Acren** : Messe (pour une défunte)
- 09h30 **Ollignies** : Messe pour les époux LENOIR-WEYMEERSCH
- 09h30 **Houraing** : Messe
- 10h30 **Saint-Pierre** : Messe
- 11h00 **Papignies** : Messe pour les époux Pierre DUBOIS et Germaine CAPIAU
- 15h00 **Ghoy** : Baptêmes
- 16h00 **Houraing** : Adoration
- 18h00 **Houraing** : Messe

Dixième dimanche du temps ordinaire

Samedi 8 juin 2024

- 17h15 **Saint Roch** : messe pour les époux STARQUIT-BAGUET et pour Claude KIQUEMBERG

- 18h00 **Houraing** : Messe
- 18h30 **Bois-de-Lessines** : Messe en l'honneur de saint Joseph (à la Cure, place 15)

Dimanche 9 juin 2024

- 09h00 **Deux-Acren** : Messe (pour la famille DEVLEESCHAUWER – DUTILLEUL)
- 09h30 **Ghoy** : Messe en l'honneur de Saint Médard, suivie de la procession
- 09h30 **Ollignies** : Messe pour les époux BAILLEZ – PONCHAU
- 09h30 **Houraing** : Messe
- 10h30 **Saint-Pierre** : Messe
- 11h00 **Wannebecq** : Messe
- 18h00 **Houraing** : Messe

Messes en semaine

Lundi 3 juin

- 18h00 **Saint-Pierre** : Prière du chapelet à Notre Dame de la Porte d'Ogy (en l'église St Pierre) suivie de la messe à 18h30
- 18h30 **Houraing** : neuvaine perpétuelle suivie de la messe

Mardi 4 juin

- 12h00 **Centre pastoral** : Prière du milieu du jour en communion avec Taizé
- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe

Mercredi 5 juin

- 18h00 **Deux-Acren** : Messe (pour Jean-Paul)
- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe

Jedi 6 juin

- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe

Vendredi 7 juin

- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe
- 19h00 **Scaubecq** : Messe

Nos peines

- ✠ Un temps de prière a été observé au crématorium de Frasnes le 17 mai 2024 pour Emile DEGLAS, né à Ollignies le 10 avril 1927 et décédé à Lessines le 12 mai 2024.

La boutique de Saint Vincent de Paul

Horaire

Mardi de 9h00 à 12h00 - Mercredi de 9h00 à 15h30
Avenue Albert 1er, 1b (derrière l'église)

Agenda

Mois de mai, mois de Marie

A Ollignies

Un chapelet sera récité ce mercredi 29 mai à 18h00 à la Chapelle Notre Dame de Lourdes (Chemin des Roses).



« Je te salue Marie, Femme de foi, première entre les disciples! Vierge, Mère de l'Église, aide-nous à rendre toujours compte de l'espérance qui est en nous, ayant confiance en la bonté de l'homme et en l'amour du Père. Enseigne-nous à construire le monde, de l'intérieur : dans la profondeur du silence et de l'oraison, dans la joie de l'amour fraternel, dans la fécondité irremplaçable de la Croix. Sainte Marie,

Mère des croyants, Notre-Dame de Lourdes, prie pour nous. Ainsi soit-il! »

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous!
Sainte Bernadette, priez pour nous!

A Bois-de-Lessines

Le chapelet sera récité à la grotte les jeudis du mois de mai à 19h00 le 30 mai
En cas d'intempérie, le chapelet sera récité à la cure.

Un cadeau pour notre futur diacre

Il est de tradition, lors de l'ordination d'un diacre ou d'un prêtre, que la communauté lui manifeste sa gratitude et sa joie en lui offrant un cadeau à l'occasion de son ordination. Bien souvent, il s'agit d'une étole diaconale, éventuellement d'une dalmatique. Si vous désirez participer à ce cadeau, vous pouvez verser votre participation, si minime soit-elle, sur le compte bancaire BE81 3630 8817 1424 de l'Unité pastorale de Lessines avec la mention « ordination Luc Joris ». Merci pour lui. Et portons-le dans nos prières!

Divers

Notre Pape et les personnes âgées

“Dans ma vieillesse, ne m'abandonne pas” (Ps 70,9)

Chers frères et sœurs!
Dieu n'abandonne pas ses enfants, jamais. Même lorsque l'âge avance et que les forces diminuent, lorsque

les cheveux blanchissent et que le rôle social disparaît, lorsque la vie devient moins productive et risque de paraître inutile. Il ne regarde pas les apparences (1 S 16, 7) et n'hésite pas à choisir ceux qui, aux yeux d'un grand nombre, semblent insignifiants. Il n'écarte aucune pierre. Au contraire, les plus “anciennes” sont la base solide sur laquelle les pierres “nouvelles” peuvent s'appuyer pour construire ensemble l'édifice spirituel (cf. 1 P 2, 5).

Toute l'Écriture Sainte est un récit de l'amour fidèle du Seigneur d'où émerge une certitude réconfortante : Dieu continue à nous montrer sa miséricorde, toujours, dans toutes les phases de la vie et dans n'importe quelle condition où nous sommes, même dans nos trahisons. Les psaumes sont remplis de l'émerveillement du cœur humain devant Dieu qui prend soin de nous, malgré notre petitesse (cf. Ps 143, 3-4). Ils nous assurent que Dieu nous a tous tissés dès le sein maternel (cf. Ps 138, 13) et qu'il n'abandonnera pas notre vie (cf. Ps 15, 10), même dans les enfers. Nous pouvons donc être sûrs que, même dans la vieillesse, Il sera proche de nous d'autant plus que, dans la Bible, vieillir est signe de bénédiction.

Et pourtant nous trouvons aussi dans les psaumes cette invocation pressante faite au Seigneur : « Ne me rejette pas maintenant que j'ai vieilli » (Ps 70, 9). Une expression forte, très crue. Elle fait penser à la souffrance extrême de Jésus qui cria sur la croix : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? » (Mt 27, 46)....

En cette 4ème Journée Mondiale qui leur est dédiée, ne privons pas de notre tendresse les grands-parents et les personnes âgées de nos familles, visitons ceux qui sont découragés et qui n'espèrent plus qu'un avenir différent est possible. À l'attitude égoïste qui conduit au rejet et à la solitude, opposons le cœur ouvert et le visage heureux de celui qui a le courage de dire “je ne t'abandonnerai pas!” et de prendre un chemin différent.

Que ma bénédiction, accompagnée par la prière, vous parvienne à tous, très chers grands-parents et personnes âgées, et à tous ceux qui vous sont proches. Et vous aussi, s'il vous plaît, n'oubliez pas de prier pour moi.

Rome, Saint-Jean-de-Latran, 25 avril 2024
FRANCOIS.

Qu'est-ce qu'une neuvaine ?

Neuvaine de prière : pourquoi, comment et quand en faire une?

La neuvaine (du latin “novem”), telle que proposée par l'Église catholique, consiste à prier durant neuf jours consécutifs, généralement pour confier à Dieu une intention ou demander une grâce particulière. Cette forme traditionnelle de prière, très populaire et encouragée par l'Église depuis le Moyen-Âge, fait généralement recours à l'intercession de la Vierge Marie ou d'un saint.

Pourquoi prier neuf jours ?

De nos jours, on considère généralement que les neuf jours d'une neuvaine font référence aux neuf jours qui séparent l'Ascension de la Pentecôte. Dans la Bible, cette période est pour les disciples et la mère de Jésus une période d'attente qu'ils vivent dans la prière. "Tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière" (Actes 1,14) et à l'issue de laquelle ils reçoivent l'Esprit Saint. Ainsi, nous pouvons nous-aussi vivre la neuvaine comme un temps de prière dans l'attente d'une grâce.

La neuvaine est-elle la forme de prière la plus efficace ?

La neuvaine n'est pas par nature plus efficace qu'une autre forme de prière. Ce qui fait "l'efficacité" de la prière, si l'on peut parler ainsi, c'est avant tout la qualité de notre présence et de notre engagement. En effet, lorsque notre prière est accompagnée d'un profond désir d'ouvrir notre cœur à Dieu pour vivre de sa présence réelle et nous abandonner entre ses mains, alors le Seigneur peut agir pour rendre nos désirs conformes à sa volonté. Notre prière devient alors "efficace" au sens où elle permet ce pour quoi elle est faite : nous rapprocher du Seigneur et nous faire découvrir la vraie joie qui ne peut venir que de lui.

La neuvaine est en revanche une manière privilégiée de prier car elle nous permet de prendre notre temps dans la prière : prendre le temps de déposer aux pieds du Seigneur une situation difficile, de lui confier avec dévotion une intention particulière, de préparer nos cœurs à recevoir ses grâces, d'accueillir l'Esprit Saint pour qu'il nous aide à discerner...

Pourquoi demander l'intercession d'un saint ?

La foi de l'Eglise catholique est que les saints "ne cessent d'intercéder pour nous auprès du Père" et qu'ainsi "leur sollicitude fraternelle est du plus grand secours pour notre infirmité" (Lumen Gentium 49). Nos souffrances, nos épreuves et nos limites peuvent être portées par les saints : du ciel ils intercèdent pour nous auprès du Père et co-agissent avec lui dans les nos vies. Rappelons-nous cette parole prononcée par sainte Thérèse de Lisieux et inscrite sur la croix de sa tombe : "Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre". Tant de miracles lui sont attribués après sa mort! Saint Dominique, sur son lit de mort, tenait quant à lui à rassurer ses frères : "Ne pleurez pas, je vous serai plus utile après ma mort et je vous aiderai plus efficacement que pendant ma vie".

Nous comprenons donc mieux pourquoi l'intercession des saints est souvent demandée dans les prières catholiques. Or, traditionnellement, les neuvaines sont particulièrement concernées : la neuvaine à sainte Rita est par exemple très populaire, tant la sainte est réputée pour son "efficacité". Sainte Rita est à la fois patronne des cas désespérés, des couples et des guérisons. Avec de telles responsabilités, pas étonnant qu'elle soit autant sollicitée!

(à suivre)

Credo de la Paix

Je suis coupable de guerre quand j'exerce orgueilleusement mon intelligence au détriment de mes frères humains.

Je suis coupable de guerre quand je déforme les opinions des autres lorsqu'elles diffèrent des miennes.

Je suis coupable de guerre quand je ne tiens pas compte des droits et des possessions des autres.

Je suis coupable de guerre quand je convoite ce qu'un autre a honnêtement acquis.

Je suis coupable de guerre quand je cherche à maintenir la supériorité de ma position en privant les autres de leurs opportunités d'avancement.

Je suis coupable de guerre si je m'imagine que ma famille et moi-même devons être privilégiés.

Je suis coupable de guerre si je crois qu'un héritage me donne le droit de monopoliser les ressources de la nature.

Je suis coupable de guerre quand je crois que les autres doivent penser et vivre comme je le fais.

Je suis coupable de guerre quand je fais dépendre le succès dans la vie, de la force, de la réputation et de la richesse.

Je suis coupable de guerre quand je pense que la conscience des gens devrait être soumise par la force plutôt que suivre la raison.

Je suis coupable de guerre quand je crois que le Dieu que je conçois est celui que les autres doivent admettre.

Je suis coupable de guerre quand je pense que le pays qui a vu naître quelqu'un doit nécessairement être le lieu où il doit passer sa vie.

Ralph Maxwell Lewis

Evêque, prêtres et diacres

Parmi les sept sacrements, celui de l'ordre tient une place originale, parce qu'il comporte trois degrés : évêque, prêtre, diacre.

Il ne serait pas juste d'aborder des trois degrés par leurs différences, négativement, simplement en évoquant ce que peuvent faire ou non, les uns et les autres.

En effet, nous ne pouvons comprendre ce sacrement de l'ordre qu'en l'envisageant d'abord dans son unité. Or, comme pour tout sacrement, il est un signe visible, perceptible, sensible d'une réalité invisible mais réelle, la grâce de Dieu, que ce sacrement nous communique efficacement.

Dans la multiplicité et la diversité des disciples - des hommes et des femmes qui ont cru en la Parole du Seigneur Jésus, et se sont mis à sa suite - le Seigneur Jésus a choisi douze hommes qu'il a établis et institués comme Apôtres, c'est-à-dire des « envoyés ». Leur mission? Être avec le Seigneur Jésus et les envoyer prêcher; ils devaient aller là où le Seigneur Jésus devait aller lui-même, pour préparer sa venue; et encore,

comme nous l'avons entendu au moment de Pâques, ils devaient être « témoins de la Résurrection ». Selon les belles paroles de saint Jean : « ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu, nous vous l'annonçons ».

Les Douze apôtres sont les douze colonnes sur lesquelles est établi le nouveau Peuple de Dieu, l'Eglise, comme le Peuple d'Israël fut constitué sur les douze patriarches et les douze tribus d'Israël.

Après Pentecôte, les Apôtres partent dans le monde entier, pour établir l'Eglise, le nouveau peuple de Dieu, qui reconnaît en Jésus le Messie, le Sauveur, le Christ annoncé par l'Ancien Testament.

Au fur et à mesure que ces communautés naissent, les apôtres désignent et placent à leurs têtes, les évêques ou évêques garants de l'apostolicité de la foi chrétienne, c'est-à-dire fondée et établie sur le témoignage des Apôtres. Les évêques sont les successeurs des Apôtres, garants de la foi. Le premier d'entre-eux, le pape, est le successeur de l'Apôtre Pierre, héritier de la mission de celui-ci, d'affermir ses frères dans la foi.

Comme l'atteste la Sainte-Ecriture, pour assister les évêques dans leur mission, très rapidement sont établis les presbytres ou prêtres (les anciens ou les sages), et les diacres (serviteurs). Prêtres et diacres sont des collaborateurs des évêques pour assurer le soin du Peuple de Dieu, par l'annonce de la Parole, la sanctification par les sacrements, la conduite du Peuple de Dieu et le service de la charité.

Les prêtres - à qui est confié le soin des communautés -, comme les évêques, célèbrent le sacrifice eucharistique, dispensent la miséricorde, et apportent le réconfort du sacrement des malades. Etroitement associé au service des évêques, ils en sont les collaborateurs, comme le rappellent le Concile Vatican II. Il leur revient, comme pasteurs, de prendre soin du Peuple de Dieu, par l'annonce de la Parole, la célébration des sacrements, et la conduite de ce Peuple en pèlerinage sur la terre.

En outre, parce qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie à ceux qu'on aime, que c'est à l'amour que nous aurons les uns les autres que nous serons reconnus comme les disciples du Seigneur, et que tout ce que nous ferons aux plus petits, c'est au Seigneur lui-même que nous le ferons.

Les diacres, eux, sont ordonnés pour le service de la charité.

Les diacres sont témoins qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime, témoins que le Seigneur n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. Bien sûr, cela se réalise concrètement comme pour les premiers diacres par le service des « tables », mais ce service se manifeste aussi, dans celui que le diacre accomplit dans la Sainte Liturgie.

Les évêques, successeurs des Apôtres, assistés des prêtres et diacres, sont ensemble, le signe visible et efficace de la présence du Bon Pasteur, le Christ Jésus, qui continue à prendre soin de son Peuple « moi, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin des temps ».

Si les évêques sont les successeurs des Apôtres, c'est indissociablement avec les prêtres et les diacres qu'ils peuvent l'être, et qu'ils sont le sacrement du Christ Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, par sa Parole et les sacrements.

Source : abbé Bruno Gerthoux, curé de Montfavet

Pourquoi le mois de mai est-il « le mois de Marie » ?

La tradition de dédier le mois de mai à l'intercession de la Vierge remonte au 13^e siècle. À cette époque, le roi de Castille, dit Alphonse X le Sage, associe dans un de ses poèmes la beauté de Marie à celle du mois de mai. Un mois de printemps pendant lequel les fleurs éclosent. Le choix du mois de mai pour louer la Vierge relève donc davantage de la saison plutôt que du cycle liturgique.

Par la suite, les Dominicains et les Franciscains étendent ce rituel de dévotion en Europe. En Allemagne, c'est le frère dominicain Henri Suso qui contribue à cela en prenant l'habitude d'orner les statues de Marie avec des couronnes de fleurs, dès le début du mois de mai.

Le fait de consacrer le mois de mai à la Vierge, avec des prières renforcées, apparaît à Rome, à la fin du XVI^e siècle. Saint Philippe-Néri, le fondateur de la congrégation de l'Oratoire, a par exemple instauré un rituel avec les enfants de sa paroisse qui déposaient des fleurs de printemps sur l'autel de la Sainte Vierge. Ces fleurs représentaient les vertus du christianisme qui devaient éclore dans leur vie. Cette offrande était donc à la fois un acte de piété et un engagement à se sanctifier chaque jour du mois de mai.

Mais il faut attendre la fin du XVIII^e siècle et plus exactement l'année 1785 pour que cette tradition se fasse connaître davantage. Cette année-là, un père jésuite italien, Alfonso Muzzarelli publie « Le mois de Marie ou mai », dans lequel il propose des méditations sur les vertus de la Vierge pour chaque jour du mois.

Le livre rencontre un tel succès qu'il est traduit en plusieurs langues et qu'il arrive jusqu'au Vatican. Face à l'engouement que suscite ce livre, le pape Pie VII décide quelques années plus tard, en 1815, d'étendre la dévotion au mois de Marie, à toute l'Église catholique. Par la suite, les papes ont confirmé cette décision et ont appelé régulièrement les croyants à prier la Mère de Dieu, notamment pour la paix.

Depuis, les croyants ont instauré différentes pratiques au sein de ce mois de Marie et renforcent leur prière à la Vierge pendant un mois. Ce peut être en récitant le Rosaire régulièrement ou en méditant les vingt mystères à l'aide du chapelet. « Méditer fidèlement le chapelet, c'est accueillir en toute simplicité le Christ chez soi »

Ce feuillet est également disponible sur le site internet de l'Unité pastorale : www.doyennedelessines.be.

Vous pouvez également envoyer un mail à fc276364@skynet.be pour le recevoir chaque semaine en version électronique (gratuit).